

*Date de dépôt : 27 novembre 2019*

## **Rapport du Conseil d'Etat**

**au Grand Conseil sur la motion de M<sup>mes</sup> et MM. Lisa Mazzone, Emilie Flamand-Lew, Jean-Michel Bugnion, Boris Calame, Yves de Matteis, Sophie Forster Carbonnier, Sarah Klopmann, François Lefort, Frédérique Perler pour l'encouragement de l'utilisation des transports publics pour les loisirs et en famille grâce à des tarifs attractifs**

Mesdames et  
Messieurs les députés,

En date du 6 juin 2019, le Grand Conseil a renvoyé au Conseil d'Etat une motion qui a la teneur suivante :

*Le GRAND CONSEIL de la République et canton de Genève considérant :*

- le taux de remplissage insatisfaisant des Transports publics genevois (15,3% en 2011), malgré une augmentation de l'offre et des passagers observée depuis plusieurs années;*
- la saturation du réseau aux heures de pointe;*
- le faible taux de personnes recourant aux transports publics pour se déplacer dans le cadre de leurs loisirs (15%), selon le microrecensement mobilité de 2010;*
- la quasi-stagnation du pourcentage de personnes empruntant les véhicules individuels motorisés et les transports publics, depuis 10 ans, pour motif de loisirs (en 2000 : 76% TIM, 14% TP; en 2010 : 71% TIM, 15% TP), selon le microrecensement mobilité de 2010;*
- comparativement, l'évolution du pourcentage de personnes empruntant les véhicules individuels motorisés et les transports publics, depuis 10 ans, pour se rendre à leur travail (en 2000 : 68% TIM, 25% TP; en 2010 : 54% TIM, 36% TP), selon le microrecensement mobilité de 2010;*

- *le fort potentiel de développement de l'utilisation des transports publics, qui représentent 15% des déplacements, contre 41% en transport individuel motorisé, selon Mobilités 2030;*
- *le fait que les cartes journalières Unireso sont d'ores et déjà valables pour 2 personnes le week-end,*

*invite le Conseil d'Etat*

*à inciter Unireso à promouvoir les offres actuelles des transports publics favorisant leur utilisation par les familles et dans le cadre de déplacements de loisirs.*

## RÉPONSE DU CONSEIL D'ÉTAT

Le Conseil d'Etat souhaite rappeler que depuis quelques années déjà, Unireso propose et promeut des abonnements et cartes aux tarifs avantageux à destination des couples et familles.

Ces offres font l'objet d'un dépliant Unireso « *En famille et en couple on peut faire des économies* », à disposition dans les agences des Transports publics genevois (TPG) ou sous l'adresse Internet : <https://www.unireso.com/fr/bons-plans-unireso-famille>. Elles se décomposent de la manière suivante :

- rabais sur les abonnements annuels et mensuels junior à hauteur de respectivement 50 francs et 5 francs pour tout enfant dont au moins l'un des parents est détenteur d'un abonnement Unireso;
- rabais sur les abonnements annuels et mensuels adultes à hauteur de respectivement 50 francs et 5 francs pour toute personne dont le conjoint est détenteur d'un abonnement Unireso;
- cartes Junior accompagné et Enfant accompagné des CFF, d'une valeur de 30 francs pour une année, permettant à tout enfant de 6 à 15 ans inclus, accompagné respectivement par l'un de ses parents ou tout adulte détenteur d'un titre de transport valide, de voyager gratuitement sur l'ensemble du réseau Unireso et dans toute la Suisse.

Parmi les possibilités de voyager à des prix attractifs, il peut être mentionné le fait que les enfants de moins de 6 ans (accompagnés d'une personne ayant un titre de transport valable) voyagent gratuitement dans tous les transports publics suisses. Pour ce qui concerne le canton de Genève, les

jeunes de 16 à 24 ans inclus peuvent continuer à acquérir un abonnement Unireso au tarif junior. Une manière supplémentaire de se déplacer à prix réduit lorsque l'on voyage ensemble à deux le week-end consiste à acheter une seule carte journalière Tout Genève à 10 francs (valable jusqu'au lendemain à 5h) pour les déplacements à deux le samedi et le dimanche. Enfin, les détenteurs d'un abonnement annuel demi-tarif CFF peuvent acquérir des billets et des cartes journalières Unireso au tarif réduit pour se déplacer dans notre canton.

En outre, dès le 15 décembre 2019, l'ensemble de la gamme Unireso, incluant tous les titres susmentionnés, sera valable sur le réseau Léman Express au sein du canton de Genève et cela sans surcoût.

Les déplacements en transports publics au-delà des frontières cantonales, avec le Léman Express, les bus transfrontaliers ou encore le tram 17 (Lancy Pont-Rouge – Annemasse), seront quant à eux couverts par la nouvelle communauté tarifaire Léman Pass (aujourd'hui Unireso régional en vigueur sur un périmètre bien plus restreint). Ainsi, il sera possible de se rendre à Annecy, Saint-Gervais, Evian ou encore Bellegarde en transports publics depuis Genève avec un seul et unique titre de transport. Ces nouvelles liaisons seront très attrayantes pour les déplacements de loisirs, aujourd'hui uniquement possibles en voiture depuis Genève. Ces voyages transfrontaliers seront gratuits pour les enfants jusqu'à 5 ans inclus, s'ils sont accompagnés d'un adulte détenteur d'un titre Léman Pass. Au-delà, la gamme Léman Pass comprendra, comme Unireso régional aujourd'hui, des titres au tarif junior.

Au-delà de ces offres tarifaires mentionnées dans le prospectus sur les tarifs (voir site Internet : <https://www.unireso.com/docview/609>), Unireso mise sur des actions de communication régulières afin de faire connaître les offres et d'encourager l'utilisation des transports publics d'une manière générale et notamment pour les loisirs. Cela a été le cas par exemple en 2017, lorsqu'une vaste campagne a été réalisée par Unireso pour ces offres familles. Les cartes Junior accompagné et Enfant accompagné étaient à cette occasion offertes à 15 francs au lieu de 30 francs d'octobre 2017 au 31 janvier 2018. Cette campagne d'information a été reconduite en 2019.

En décembre 2017, une campagne régionale promouvant l'utilisation des transports publics, notamment à destination de la France, dans le périmètre d'Unireso régional avait été lancée. Cette campagne, qui a été reconduite en 2018 et 2019, visait en particulier les déplacements réalisés pour les loisirs.

De plus, chaque année, des campagnes pour des événements spécifiques culturels, sportifs ou de divertissement, tels que le Salon de l'automobile, sont également menées afin d'inciter les visiteurs à s'y rendre en transports

publics. Ainsi, par exemple, le prix du billet Unireso est inclus dans le prix d'entrée au Salon. En 2019, des campagnes ont notamment été conduites pour promouvoir des billets Unireso combinés avec le téléphérique du Salève ou l'accès en transports publics aux caves ouvertes ou encore à la fête des vendanges de Russin.

En outre, le contrat de prestations Unireso 2020-2024, que le Conseil d'Etat a adopté lors de sa séance du 26 juin 2019, prévoit un volet communication, afin de continuer à promouvoir les offres actuelles des transports publics et de favoriser leur utilisation par les familles, en particulier dans le cadre de déplacements de loisirs. A ce titre, une campagne de communication est déjà prévue pour 2020.

Au bénéfice de ces explications, le Conseil d'Etat vous invite, Mesdames et Messieurs les Députés, à prendre acte du présent rapport.

#### AU NOM DU CONSEIL D'ÉTAT

La chancelière :  
Michèle RIGHETTI

Le président :  
Antonio HODGERS